

Critique de la raison rhétorique. Pour une analyse heuristique du discours

Discourse analysis: criticism of the rhetoric reason

El análisis del discurso: crítica de la razón retórica

Mawusse Kpakpo Akue Adotevi

Numéro 54, hiver 2013

Regards croisés sur l'Analyse du discours

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1025997ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1025997ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Akue Adotevi, M. K. (2013). Critique de la raison rhétorique. Pour une analyse heuristique du discours. *Cahiers de recherche sociologique*, (54), 161–181.
<https://doi.org/10.7202/1025997ar>

Résumé de l'article

Ce texte répond à l'interrogation principale suivante : si l'on considère la nouvelle rhétorique comme champ paradigmatique de l'analyse du discours, alors sur quoi repose-t-elle comme principe qui l'oriente et qui en justifie la pertinence heuristique ? L'on commence d'abord par montrer que la nouvelle rhétorique est le paradigme qui convient à l'analyse du discours. Ensuite, l'on évalue la pertinence heuristique de la nouvelle rhétorique en révélant l'insuffisance du principe de raison élargie qui la sous-tend. Ce qui permet d'envisager un concept autre de raison qui permette une analyse véritablement descriptive des pratiques discursives.

Critique de la raison rhétorique. Pour une analyse heuristique du discours

MAWUSSE KPAKPO AKUE ADOTEVI

Introduction

Ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler, avec Chaïm Perelman, la *nouvelle rhétorique* ou la *théorie générale du discours persuasif* se présente, non comme l'étude des raisonnements logico-formels qui prétendent à une validité impersonnelle, mais plutôt comme un travail d'interprétation des formes argumentatives diverses et hétérogènes qui sont constitutives du tissu discursif social. En ce sens, la nouvelle rhétorique se rapproche bien de l'analyse du discours. Car ce qui intéresse l'analyste du discours, c'est le discours social dans ses différentes manifestations.

Mais le travail d'interprétation des pratiques discursives sociales, pour se faire, trouve son fondement principal, selon Perelman, dans un *concept élargi de raison* qui soit à même d'intégrer la diversité des techniques argumentatives.

Une question se pose alors : quel est ce concept élargi de raison qui sous-tend ou qui devrait sous-tendre l'interprétation ou l'analyse du discours, du point de vue de la nouvelle rhétorique ? Une telle question se comprend, en réalité, dans un sens kantien, comme celle d'une évaluation des pouvoirs réels, effectivement heuristiques, dans l'analyse du discours, du concept élargi

de raison. Et cette évaluation, qui permet de proposer ici un concept autre de raison rhétorique, nécessite d'abord que l'on clarifie les rapports qu'il y a ou qu'il peut y avoir entre nouvelle rhétorique et analyse du discours.

La nouvelle rhétorique, champ paradigmatique de l'analyse du discours

C'est connu, Analyse du discours et Rhétorique ont souvent été vues comme deux champs disciplinaires qui n'ont pas grand-chose à voir l'un avec l'autre. Et cela est dû, non seulement à la divergence des sources d'inspiration et aux méthodes, mais surtout à une divergence, bien plus fondamentale, entre les présupposés principaux de chacune. Dominique Maingueneau traduit bien cette divergence fondamentale quand il affirme qu'

il demeure une coupure irréductible entre [la] rhétorique et ses prolongements modernes (les multiples techniques de la communication efficace, de la persuasion,...) et l'AD: alors que la première suppose un sujet souverain « utilisant » des « procédés » au service d'une finalité explicite, pour la seconde les formes de subjectivité sont impliquées dans les conditions mêmes de possibilité d'une formation discursive¹.

Toutefois, Ruth Amossy, tout en reconnaissant la légitimité de cette coupure, pose au contraire, pour la saisie de toutes les facettes du discours dans sa complexité irréductible, la nécessité d'articuler l'analyse du discours et la rhétorique. Plus précisément, elle revendique, dans ses travaux, l'héritage de la nouvelle rhétorique de Chaïm Perelman, en affirmant qu'il faut intégrer l'argumentation à l'analyse du discours². Car, l'argumentation, selon R. Amossy, est une *dimension* indéniable de tout discours. Dans *L'argumentation dans le discours*, R. Amossy fait, en effet, une distinction tout à fait pertinente entre la *visée argumentative* et la *dimension argumentative* des discours. Les discours à visée argumentative sont ceux qui « visent explicitement à agir sur le public³ » alors que les discours à dimension argumentative sont ceux qui exercent sur leurs auditeurs, une certaine influence « sans se donner pour autant comme une entreprise de persuasion⁴ ». Par exemple, « l'article scientifique, le reportage, les informations télévisées, certaines formes de témoignage ou d'autobiographie, le récit de fiction, la lettre amicale, la

1. Dominique Maingueneau, *L'Analyse du discours*, Paris, Hachette, 1991, p. 234.

2. Ruth Amossy, « Faut-il intégrer l'argumentation dans l'analyse du discours? Problématiques et enjeux », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 9, 2012, p. 2 [en ligne] consulté le 14 novembre 2012, <http://aad.revues.org/1346>.

3. Ruth Amossy, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan, 2000, p. 25.

4. *Id.*

conversation quotidienne⁵ » sont nécessairement des discours à dimension argumentative.

Il importe ici de noter que la pertinence de cette distinction de R. Amossy, c'est qu'elle rend moins légitime, sinon caduque, la coupure entre la rhétorique et l'analyse du discours. Et R. Amossy montre la caducité d'une telle coupure en se réappropriant l'idée de M. Angenot selon laquelle l'analyse du discours ne consiste pas ou ne doit pas consister à voir les humains comme « des sujets illusoires, comme des marionnettes ou des perroquets d'un social réduit à des besoins et des intérêts... ». Autrement dit, l'analyse du discours ne doit pas aller dans le sens de l'annulation de l'agentivité dont tout discours porte la marque. Au contraire, elle doit traiter tout discours en prêtant attention à sa dimension argumentative qui traduit la marque, aussi faible soit-elle, des choix libres du locuteur. Ainsi se trouve intégrée l'argumentation, telle qu'elle est étudiée dans le cadre de la nouvelle rhétorique perelmanienne, à l'analyse du discours, selon R. Amossy.

Sans dénier à la position de R. Amossy toute sa pertinence, l'on peut toutefois remarquer que, dès lors qu'il y est question d'intégrer l'argumentation à l'analyse du discours, une telle position conduit à voir la nouvelle rhétorique comme une méthode d'analyse du discours. La nouvelle rhétorique ne serait ainsi qu'une méthode, parmi bien d'autres, au service de l'analyste du discours qui, de ce fait, peut y recourir ou non. La conséquence en est que R. Amossy rend certes caduque la coupure entre rhétorique et analyse du discours, mais en faisant de la rhétorique *une* méthode d'analyse du discours, la coupure redevient possible, non plus du point de vue principal, mais plutôt du point de vue de la méthode d'investigation.

Comme nous venons de le signaler, il n'est point ici question de réfuter la position de R. Amossy. Il s'agit plutôt de la renforcer, mieux de l'approfondir. Le rapport entre la nouvelle rhétorique et l'analyse du discours n'est pas à voir comme celui d'une intégration de la première dans la seconde. La nouvelle rhétorique ou l'empire rhétorique, c'est le champ paradigmatique de l'analyse du discours. Et il importe de prendre toute la mesure du concept d'empire. Il est vrai qu'à ses débuts, l'analyse du discours s'est développée en marge de la nouvelle rhétorique, pour des raisons que nous avons évoquées plus haut. Mais les travaux de R. Amossy, en révélant la dimension argumentative de tout discours, laisse entrevoir une idée fondamentale que nous pouvons formuler en ces termes : la coupure entre analyse du discours et nouvelle rhétorique n'est en réalité qu'un exil de l'analyse du discours loin de son

5. *Ibid.*, p. 26.

6. R. Amossy, « Faut-il intégrer... », *op. cit.*, p. 5.

chez-soi. Et la nouvelle rhétorique est à voir comme une invitation au retour chez-soi de l'analyse du discours. Une telle idée se fonde ici, d'une part sur le rappel de ce qu'était la rhétorique dans la Grèce antique, et d'autre part sur la saisie profonde des objectifs assignés à la nouvelle rhétorique par Chaïm Perelman lui-même.

En effet, la rhétorique est apparue dans la Grèce antique comme résultat du procès de laïcisation de la parole opéré, selon Marcel Detienne, par Simonide de Céos⁷. Avant Simonide, la parole, entendue comme *phonè sémantikè* (la parole qui fait véritablement sens), était la propriété exclusive d'une catégorie privilégiée de personnes qui sont considérées comme des « Maîtres de vérité ». Il s'agit des poètes, des devins et des rois de justice qui ont réussi, par contemplation spirituelle, à avoir la claire vision de la Plaine d'*Alètheia*, lieu divin symbolique où la vérité se présente comme nécessairement divine et atemporelle. C'est pourquoi les maîtres de vérité sont *ipso facto* des maîtres de la parole sacrée, de la parole magico-religieuse. Il en résulte que la parole n'est véritablement *phonè sémantikè* que dans la mesure où elle exprime *Alètheia* (la vérité). Et c'est ce qui en fait une parole nécessairement sacrée.

Mais contrairement aux poètes-maîtres de la parole sacrée, Simonide fut le premier qui ait fait de la poésie, non plus comme fruit d'une inspiration spirituelle ou divine, mais bien comme description ou célébration des hommes, en en révélant la pluralité irréductible dans laquelle ils se présentent dans la cité. En cela réside la laïcisation, mieux l'humanisation de la parole. Avec Simonide la parole n'est plus sacrée. Elle est nécessairement artificielle. Marcel Detienne note bien que pour Simonide, « la parole est l'image (*eikôn*) de la réalité⁸ ». Et il faut dire que chez Simonide, la notion d'image ne se comprend pas dans le sens qu'on lui reconnaît souvent dans la tradition logico-philosophique, d'inspiration aristotélicienne, qui connaît sa radicalisation dans le *Tractatus logico-philosophicus* de Wittgenstein. « *Eikôn*, c'est le terme technique qui désigne la représentation figurée, peinte ou sculptée, c'est l'image créée par le peintre ou le sculpteur⁹. » Ainsi, chez Simonide, l'image n'est pas la re-présentation naturelle de la réalité, mais une *représentation figurée*, nécessairement artificielle de la réalité. L'essentiel du concept d'image chez Simonide réside dans le caractère figuré de la représentation.

Il s'ensuit qu'avec Simonide, la parole est bien une *phonè sémantikè*, mais le sens qu'elle porte est nécessairement figuré. La parole qui fait sens, ce n'est plus la parole sacrée ou divine, mais bien une parole humaine, une parole qui fait montre de la réalité essentiellement plurielle et hétérogène

7. Marcel Detienne, *Les Maîtres de Vérité dans la Grèce archaïque*, Paris, Librairie Générale Française, 2006.

8. *Ibid.*, p. 188.

9. *Id.*

de la vie des hommes. Et en tant que telle, elle se manifeste fondamentalement comme une parole-dialogue, constitutive du tissu discursif des rapports sociaux, support naturel de la pluralité-hétérogénéité du sens.

Ce qu'il convient de retenir du procès de laïcisation de la parole opéré par Simonide, c'est qu'il est un « phénomène à double conséquence : d'une part, il consacre le dépérissement de la parole magico-religieuse qui était solidaire de l'ancien système de pensée ; d'autre part, il détermine l'avènement d'un monde autonome de la parole et d'une réflexion sur le langage comme instrument¹⁰ ». Et la toute première manifestation de la réflexion sur le langage comme instrument, comme moyen d'agir sur autrui, c'est l'élaboration de la rhétorique, entendue, non seulement comme pratique discursive, mais surtout comme étude de cette pratique discursive dans ses différentes formes doxiques où le sens est naturellement instable et pluriel. C'est dans ce sens que, en opposition aux poètes-maîtres de la parole sacrée, soumise à l'*Alètheia*, Simonide se définit plutôt comme maître de la *doxa*, soumise à la *Peithô*, à la persuasion.

Ainsi, la rhétorique dans son élaboration première étudie le discours comme moyen d'agir sur autrui. Mais cette dimension persuasive de la parole n'apparaît pas dans la première rhétorique comme une dimension du discours parmi d'autres. Cette dimension est posée par Simonide comme la caractéristique fondamentale du discours de l'homme en société, en opposition au discours sacré des dieux. Il n'y a donc pas, de ce point de vue, plusieurs dimensions du discours effectif des hommes en société. Le discours constitutif des rapports sociaux, en tant qu'il est un discours-dialogue, est nécessairement un discours persuasif. Contrairement à la parole sacrée qui appelle l'adhésion sans discussion, la parole-dialogue est une parole laïcisée, solidaire de l'action humaine et soumise à la publicité. C'est pourquoi, la parole-dialogue est le lieu où se déploie une *technè* artificielle qui consiste dans la construction et la production du sens au travers de l'argumentation, révisable à tout moment.

Il en résulte que la laïcisation de la parole dans la Grèce antique fut, en réalité, le premier avènement de l'empire rhétorique, comme champ paradigmatique de l'étude du discours humain sous toutes ses formes, contre « l'empire de la parole magico-religieuse¹¹ ». Car en faisant de l'instabilité et de la pluralité du sens la donnée fondamentale de la parole humaine, Simonide laisse découvrir le discours comme une chose humaine nécessairement fragile. Une fragilité qui fait du discours « une technè parmi d'autres [...] »

10. *Ibid.*, p. 178.

11. *Ibid.*, p. 152.

donc rectifiable et discutable » ; une *technè* dont le fonctionnement se comprend dans et par la rhétorique¹².

Dès lors, quand on considère de prime abord, la nouvelle rhétorique de C. Perelman, on peut dire, au regard de ce qui vient d'être établi, que c'est à bon droit qu'il parle d'empire rhétorique pour en rendre compte. On verrait ainsi la nouvelle rhétorique comme le retour de l'empire rhétorique, tel qu'il avait été mis en place par Simonide. Toutefois, quand Perelman, parle d'empire rhétorique, il revendique non une inspiration simonidienne, mais bien plutôt une inspiration aristotélicienne¹³. Nous reviendrons sur cet aspect.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle rhétorique de Perelman, même si elle est d'inspiration aristotélicienne, se présente, aux regards de ses objectifs, comme champ paradigmatique dans lequel se comprend véritablement l'Analyse du Discours.

En effet, dans son avant-propos à *L'empire rhétorique*, Perelman assigne à la nouvelle rhétorique, la tâche d'analyser

les textes qui cherchent à faire prévaloir une valeur, une règle, à montrer que telle action ou tel choix est préférable à tel autre [...] les écrits de moralistes et de politiciens, d'orateurs préconisant telle ligne de conduite, des articles de fond dans les journaux, des justifications de toute espèce¹⁴...

On peut le constater aisément, les textes qui font l'objet de l'analyse dans le cadre de la nouvelle rhétorique, ne constituent pas un groupe particulier parmi les discours sociaux. Ce qui fait l'objet de l'analyse, selon Perelman, c'est tout simplement le discours social sous toutes ses formes. C'est pourquoi, il fait une distinction entre le discours-objet de l'analyse rhétorique et le discours-objet de l'analyse logique. Alors que l'analyse rhétorique s'applique aux « argumentations de toute espèce », l'analyse logique telle qu'elle a été inaugurée par les travaux de G. Frege, s'applique aux raisonnements formellement corrects¹⁵.

Il importe ici, pour mieux saisir l'objectif principal qu'il assigne à la nouvelle rhétorique, de rendre compte de ce que Perelman entend par « argumentations de toute espèce » comme objet de l'analyse rhétorique. En effet, quand Perelman parle des argumentations de toute espèce, il y voit un domaine où « le pluralisme est de règle¹⁶ ». Il s'agit du domaine des multiples utilisations des langues naturelles ; domaine dans lequel le discours n'est pas soumis à l'exigence d'univocité du sens, propre aux raisonnements formels

12. Fernand Fournier et Danielle Leeman, « Questions sur la grammaire traditionnelle : le profil grec », *Langue française*, n° 41, 1979, p. 83.

13. Chaïm Perelman, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, 2002, p. 21.

14. *Ibid.*, p. 9.

15. *Ibid.*, p. 10.

16. *Ibid.*, p. 196.

logico-mathématiques, mais à l’ambiguïté, à la possibilité d’interprétations multiples. Le domaine des argumentations, selon Perelman, c’est celui dans lequel « il faudrait même, à la limite renoncer à l’idée que les expressions ont un sens propre : celui-ci ne serait qu’une métaphore devenue usuelle dans le langage¹⁷ ». L’argumentation n’est donc pas seulement une dimension du discours social ; elle en est constitutive. Et ces mots de Perelman sont suffisamment suggestifs à ce sujet :

en identifiant [la nouvelle rhétorique] avec la théorie générale du discours persuasif, qui vise à gagner l’adhésion, tant intellectuelle qu’émotive, d’un auditoire, quel qu’il soit, nous affirmons que tout discours qui ne prétend pas à une validité universelle impersonnelle relève de la rhétorique¹⁸.

Il s’ensuit que les discours qui font l’objet par la nouvelle rhétorique ne diffèrent pas de ceux qui font habituellement l’objet de l’Analyse du Discours. Car, comme le dit si bien Marc Angenot, ce qui est l’objet de l’analyse du discours, c’est le discours social entendu comme « la manière dont l’homme-en-société se narre et s’argumente¹⁹ ». Il reste cependant, pourrait-on dire, une différence de méthode. Mais cette différence s’amenuise considérablement dès lors qu’on prête attention à ce qui est recherché (comme objectif) selon que l’on se situe dans le cadre de la nouvelle rhétorique ou dans celui de l’Analyse du Discours. Autrement dit, ce que cherche l’analyste du discours diffère-t-il de ce que cherche le rhétoricien ?

Selon, Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone, l’analyste du discours, quel que soit le discours qu’il considère, se pose la question de base que voici : « Pourquoi ce segment de discours est-il tel qu’il est ? Pourquoi ne peut-il être différent ? Pourquoi ces mots particuliers, dans cet ordre particulier²⁰ ». Cette question de base donne lieu à une heuristique dont les éléments sont les suivants :

- Le discours est modelé par le monde, et modèle le monde.
- Le discours est modelé par le langage, et façonne le langage.
- Le discours est modelé par les participants, et façonne les participants.
- Le discours est modelé par le discours antérieur, et modèle les possibilités de discours futur.
- Le discours est modelé par son moyen de diffusion, et en transforme les possibilités.

17. *Ibid.*, p. 68.

18. *Ibid.*, p. 198.

19. Marc Angenot, *Dialogue de sourds. Traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, 2008, p. 418.

20. Christopher Eisenhart et Barbara Johnstone, « L’analyse du discours et les études rhétoriques », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 9, 2012, p. 5 [en ligne] Consulté le 26 octobre 2012, <http://aad.revues.org/1415>.

– Le discours est modelé par son but, et il modèle des buts possibles²¹.

Et C. Eisenhart et B. Johnstone notent que ces six éléments renvoient à un courant de pensée bien familier aux rhétoriciens. Car, ajoutent-ils,

l'idée selon laquelle les textes et leur interprétation sont à la fois forgés par le monde et le forgent à leur tour est enracinée dans la théorie rhétorique et linguistique sur le rôle de la référence dans la production et l'interprétation du discours²².

On comprend donc que, pour Perelman, l'étude du discours, sous l'empire rhétorique, soit un travail d'interprétation du discours. Et ce travail consiste, au travers du « jeu des qualifications, des catégories grammaticales, des modalités dans l'expression, des liaisons établies entre les propositions²³ », de la hiérarchisation des éléments du discours, à mettre l'accent sur tel ou tel aspect du discours en vue d'en dégager la signification raisonnable, en tenant compte du contexte et du statut social de l'auteur du discours.

Il en résulte que la nouvelle rhétorique se présente en réalité comme le paradigme (à la Kuhn) dans lequel l'Analyse du Discours, qu'elle soit entendue comme approche disciplinaire ou comme méthode, trouve ou doit trouver sa justification et sa valeur heuristique.

Du principe heuristique de l'analyse du discours sous l'empire rhétorique

Si l'on admet que l'analyse du discours trouve dans la nouvelle rhétorique son champ paradigmatique, dans lequel se révèlent sa justification et sa pertinence heuristique, alors se pose tout de suite une question fondamentale : d'où vient la pertinence heuristique de l'analyse du discours sous l'empire rhétorique ? Autrement dit, sur quel principe explicatif repose la valeur heuristique de l'analyse du discours dans le paradigme de la nouvelle rhétorique ?

Une telle question vient du souci de rendre compte de ce qui doit guider l'analyse du discours entendue comme un travail d'interprétation consistant à aller au-delà du sens donné par le discours, pour en révéler le sens caché, ou mieux pour en construire le sens véritable. Il ne s'agit donc pas ici de poser la nécessité d'une théorie *a priori* qui servirait de lunettes au travers desquelles on regarde le discours social. Au contraire, il s'agit de comprendre le postulat fondamental qui gouverne l'analyse du discours dans le cadre de la nouvelle rhétorique.

.....
21. *Ibid.*, p. 6.

22. *Id.*

23. C. Perelman, *op. cit.*, p. 69-70.

Ruth Amossy pose que l'analyse du discours, dans la perspective de la nouvelle rhétorique, « décompose puis reconstruit un objet discursif pour en comprendre le fonctionnement, la logique interne²⁴ ». En conséquence, elle est « une entreprise en nette rupture avec les théories normatives de l'argumentation et les approches critiques de l'analyse du discours²⁵ ». Car les théories normatives de l'argumentation reposent sur le postulat selon lequel il existe une raison une, universelle, atemporelle et impersonnelle qui confère à tout discours sa validité argumentative. En ce sens, le travail d'analyse du discours revient tout simplement à détecter, au nom de cette raison, parmi les discours, ceux qui expriment leurs prétentions universelles à la validité (pour parler comme Jürgen Habermas). C'est pourquoi, les théories normatives de l'argumentation se donnent pour objectif de fournir aux hommes les normes qui président à la « bonne argumentation », pourrait-on dire.

Il convient ici de rappeler que les théories normatives de l'analyse du discours, en posant l'existence d'une raison universelle, atemporelle et impersonnelle, considèrent que les hommes sont des sujets rationnels et que l'argumentation est le lieu où ils doivent faire montre de cette rationalité, en orientant résolument leurs discours vers l'entente ou l'intercompréhension. L'argumentation a donc une valeur d'usage inconditionnée. Y recourir, c'est faire preuve de motivation rationnelle consistant dans l'anticipation de ce que Habermas appelle la « situation idéale de parole ». Ainsi, la situation idéale de parole est constitutive de la rationalité discursive. Elle sert de fil conducteur qui prévient les déformations discursives et garantit la validité rationnelle inconditionnée des pratiques discursives.

Il s'ensuit, comme le fait remarquer Ruth Amossy, que les théories normatives de l'argumentation ont plutôt une

démarche critique et prescriptive [qui] se donne une mission éducative. Qui plus est, elle[s] entend[ent] jouer un rôle social en améliorant notre capacité à construire un espace public dans lequel les affaires de la cité peuvent être discutées de façon rationnelle afin de parvenir à un accord négocié. [...] C'est pourquoi elles peuvent s'allier harmonieusement avec la Critical Discourse Analysis, qui annonce d'entrée de jeu ses objectifs sociaux et met son expertise au service d'un idéal préalable – par exemple, la critique du néo-libéralisme jugé destructeur pour nos sociétés démocratiques²⁶.

Par contre, l'analyse du discours, dans le cadre de la nouvelle rhétorique, ne s'inscrit pas dans cette perspective normativiste. Elle a plutôt pour objectif d'exposer et de révéler le sens véritable des pratiques discursives sociales qui

24. R. Amossy, « Faut-il intégrer... », *op. cit.*, p. 13.

25. *Id.*

26. *Id.*

se présentent toujours sous la forme d'une pluralité-hétérogénéité irréductible.

Dès lors, si l'on admet qu'elle n'a pas d'objectif prescriptif ni critique, alors l'analyse du discours sous l'empire rhétorique ne saurait guère revendiquer comme principe explicatif et heuristique de sa démarche, l'existence d'une raison une, universelle, atemporelle et impersonnelle.

Nous l'avons souligné plus haut, pour C. Perelman, les discours qui font l'objet de l'analyse dans le champ paradigmatique de la nouvelle rhétorique sont ceux qui ne prétendent point à une validité universelle et impersonnelle. En définissant la nouvelle rhétorique comme théorie générale du discours persuasif, C. Perelman place les discours sociaux sous le régime de la *pensée non formalisée*, de la pensée telle qu'elle est exprimée dans l'usage du langage ordinaire où « l'ambiguïté, la possibilité d'interprétations multiples [est] la règle²⁷ ». L'exemple de l'argumentation juridique, que C. Perelman aime à citer, montre bien que l'analyse dépend de cette possibilité de choix multiples qui caractérise les discours ordinaires. Dès lors, pour que l'analyse soit véritablement explicative, il faut un principe dont la valeur heuristique vienne du fait qu'il permet de saisir la pluralité-hétérogénéité du discours social. Ce principe explicatif et heuristique, c'est, selon C. Perelman, non un concept normatif de raison, mais un *concept élargi de raison* qui permette de rendre compte de la rationalité de toutes les techniques argumentatives ordinaires²⁸. La question qui se pose alors est celle-ci : quel sens recouvre, chez C. Perelman, ce concept élargi de raison ?

Un premier élément de réponse vient du fait que quoique Perelman affirme son parti pris pour la pluralité-hétérogénéité du discours social, il ne revendique pas pour autant l'héritage de Simonide ou des sophistes, mais plutôt celui d'Aristote. La nouvelle rhétorique, dit-il, « prolonge, tout en l'amplifiant, celle d'Aristote²⁹ ». Car, Aristote, à la différence de Platon, admet qu'en dehors de l'apodicticité du discours incarnée par le *logos*, il y a d'autres types de discursivité qu'il considère comme relevant de la véritable *technè*, et qui sont propres aux rhéteurs et aux poètes. Et c'est ce qu'il thématise dans les traités de *Rhétorique* et de *Poétique*.

Mais Aristote retient également qu'« il n'y a pas de mauvaise ou de bonne rhétorique, mais de bonnes ou mauvaises utilisations³⁰ ». En ce sens, la sophistique, selon Aristote, est une usurpation de la rhétorique pour servir

27. C. Perelman, *op. cit.*, p. 68.

28. *Ibid.*, p. 197.

29. *Ibid.*, p. 21.

30. Michel Meyer, « Introduction. Aristote et les principes de la rhétorique contemporaine », dans Aristote, *Rhétorique*, trad. Charles-Émile Ruelle revue par Patricia Vanhemelryck, Paris, Librairie Générale Française, 1991, p. 24.

n'importe quelle cause à des fins pécuniaires. La rhétorique, du point de vue aristotélicien, est alors rattachée à la dialectique³¹, c'est-à-dire à l'exigence d'apodicticité et de vérité. Et c'est en cela que réside son rôle et son utilité. Il y a donc, chez Aristote, une ambiguïté manifeste quant au statut véritable de la rhétorique. Michel Meyer exprime bien cela :

l'ambiguïté inaugurale de la rhétorique aristotélicienne réside dans cette problé-
maticité refoulée et néanmoins pris en compte par la propositionnalisation qui
réduit tout à l'apodicticité [...]. Comme si le caractère incontournable du pos-
sible et du problématique n'était qu'illusion, illusion rhétorique, manipulation
du langage et de la raison, qu'il faudrait idéalement abolir³².

La rhétorique d'Aristote a donc, en réalité, consisté à élargir le *logos* (terme qui signifie à la fois discours et raison) au domaine de la *doxa* (opinion) en imposant, paradoxalement, aux formes doxiques, les exigences d'apodicticité et de vérité propres au *logos*.

En revendiquant l'héritage d'Aristote, la nouvelle rhétorique perelmanienne n'échappe pas à cette ambiguïté. Car, Perelman fait la même chose qu'Aristote en posant comme exigence fondamentale de l'analyse du discours la nécessité d'élargir notre concept de raison. Il y a là une démarche qui se rapproche beaucoup plus de celle de la logique informelle qui consiste à vouloir analyser le langage ordinaire dans ses particularités doxiques au moyen d'une logique formelle asystématique, mais soucieuse de vérité. Ce qui n'est rien d'autre qu'une analyse normative du discours.

Qui plus est, C. Perelman retient, comme exigence fondamentale de toute argumentation, le fait que tout orateur qui argumente, au-delà de son auditoire immédiat ou particulier, s'adresse ou doit s'adresser à un « auditoire universel », c'est-à-dire « l'humanité tout entière » ou « du moins ceux de ses membres qui sont compétents et raisonnables³³ ». Plus précisément, tout orateur doit faire en sorte que son discours manifeste, par des prémisses et arguments universalisables, ses intentions d'obtenir l'adhésion, non seulement de ses interlocuteurs présents, mais surtout de tout être rationnel suffisamment éclairé. Chez Perelman, le concept d'auditoire universel n'est rien de moins que celui d'une raison transcendante qui confère à tout discours social son pouvoir argumentatif réel. Et c'est pour cela que la contestation arbitraire d'une argumentation valide rend *ipso facto* incompetent celui qui en est l'auteur.

31. Aristote, *Rhétorique*, *ibid.*, p. 75.

32. M. Meyer, *op. cit.*, p. 25. Dans le cadre de la problématique développée par M. Meyer, la problématique renvoie à l'interrogativité propre au langage. Tout discours, selon Meyer, est empreint, de façon irréductible, d'un questionnement qu'aucune apodicticité ne peut annuler. L'interrogativité est intrinsèquement liée à la signification pragmatique du discours.

33. C. Perelman, *op. cit.*, p. 32.

Il importe ici de remarquer que l'analyse du discours, telle qu'elle est envisagée dans l'empire rhétorique, consiste certes à rendre compte de la signification véritable du discours social, mais cette signification ne vaut comme telle que si elle est raisonnable, si elle peut tenir devant un auditoire universel. Pour C. Perelman, le principe de l'auditoire universel est donc « appel à la raison » qui oriente le travail d'analyse et permet donc de faire « une distinction entre les discours ». Aussi distingue-t-il les discours subjectifs et particuliers adressés à un seul ou à un petit nombre d'interlocuteurs, et les discours objectifs et universalisables qui, parce qu'ils sont coordonnés à la vérité et à la raison, sont adressés à l'auditoire universel. Les premiers visent à persuader, mais les seconds visent à convaincre³⁴.

Il en résulte que la nouvelle rhétorique sacrifie également, comme les théories normatives de l'analyse du discours, à l'idole de l'unité transcendante et universelle de la raison. Car, en plaçant l'analyse du discours sous l'égide de l'appel à la raison, la nouvelle rhétorique repose non sur le principe de la pluralité-hétérogénéité irréductible du discours social, mais en réalité sur un ensemble de présupposés qui, selon M. Angenot, fonctionnent comme des *postulats naïfs* supportés par *un sens commun a-critique*. Et ces postulats naïfs sont les suivants :

Que la raison est *une* et que tous les hommes, éclairés par la raison, avec quelque effort d'intelligence et avec bonne foi, raisonnent sur les mêmes données de façon semblable. Que la raison *une* fournit une série de mécanismes corrects de raisonnement, de passage d'une proposition à une autre, et qu'avec pour prémisses la *doxa*, régie par le sens commun, elle procure un vaste répertoire de raisonnements corrects, acceptables [...]. Qu'en dehors de ces mécanismes rationnels, il existe [...] des énoncés qui ont l'apparence de raisonnements, mais qui n'en sont pas vraiment et qu'on appelle des *sophismes*. Que ces raisonnements incorrects forment des exceptions à l'exercice normal de la raison, des leurre et des impostures. [...] Que l'élimination des paralogismes, des raisonnements vicieux, que la victoire des bons et forts raisonnements sur les raisonnements douteux et faibles est le but à atteindre³⁵.

L'idée d'unité de la raison est donc une chimère qu'une attention prononcée aux discours sociaux effectifs, au fait que s'y entrecroisent et s'y chevauchent irréductiblement l'objectif et le subjectif, permet de démythifier et de rendre inopérante pour l'analyse du discours. De plus, en considérant que l'adhésion au principe de l'auditoire universel est propre aux interlocuteurs compétents et raisonnables, C. Perelman voit ainsi la rationalité des interlocuteurs comme indissociablement liée à leur bonne foi. Le rationnel, chez

34. *Ibid.*, p. 36-37.

35. M. Angenot, *op. cit.*, p. 87-88.

lui, procède du raisonnable et s'y achève. L'analyse du discours, dans ce sens, ne peut qu'être prescriptive et critique.

Il est clair que le concept élargi de raison, que C. Perelman pose comme fondement principal de l'empire rhétorique, est bien un concept de raison de type *logos* propre aux discours apodictiques dont la visée essentielle est la vérité. Un tel concept, même élargi, ne saurait permettre de rendre compte véritablement de la pluralité-hétérogénéité des pratiques discursives sociales. Car, son élargissement consiste à voir, comme le fait remarquer Marc Angenot, les différentes rationalités argumentatives comme «le reflet distordu dans le monde sublunaire d'une Raison transcendante unique³⁶». Le principe de raison élargie, ou la raison rhétorique à la Perelman (pourrait-on dire), est donc insuffisamment heuristique quand on considère, comme Marc Angenot et Ruth Amossy à sa suite, que la rhétorique et, par conséquent, l'analyse du discours du point de vue de la rhétorique, ont pour vocation primordiale d'exposer et de comprendre les phénomènes discursifs dans leur diversité irréductible.

On peut voir dans la *logique naturelle* de Jean-Blaise Grize, une autre façon d'élargir le concept de raison de telle sorte qu'elle permet de traiter des discours quotidiens qui ne se prêtent pas à l'analyse logico-mathématique normative. L'intérêt pour une telle approche ou méthode se justifie également par le fait que Grize pose que les discours visés par la logique naturelle se conçoivent dans le contexte social et «offre une visée *argumentative*» certes, mais ne s'adressent pas «à des sujets universels comme «l'auditoire universel» de Perelman³⁷».

Selon Jean-Blaise Grize, en effet, la logique naturelle vise à étudier les opérations de pensée qui trouvent, dans le discours quotidien, leur lieu d'objectivation. Et le concept fondamental qu'il met en avant est celui de la «schématisation», qui renvoie aux procédés argumentatifs mis en jeu dans les discours quotidiens. Aussi présente-t-il la logique naturelle comme l'instrument d'analyse du discours en vue d'en dégager les schématisations des interlocuteurs. Une telle analyse comprend donc la schématisation à la fois comme un processus et le résultat d'un processus consistant dans le fait qu'«un interlocuteur A adresse un discours à un locuteur virtuel B (dans une langue naturelle)³⁸». Et ce discours se présente comme la construction d'«un micro-univers devant B, univers qui se veut vraisemblable pour B³⁹».

36. *Ibid.*, p. 85.

37. Jean-Blaise Grize, «Logique naturelle et représentations sociales», *Textes sur les Représentations Sociales*, vol. 2, n° 3, 1993, p. 1.

38. Jean-Blaise Grize, *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz, 1982, p. 172.

39. *Id.*

Ainsi, la logique naturelle permet de faire voir les structures argumentatives du micro-univers que constitue chaque discours quotidien.

La question se pose alors de savoir si la logique naturelle offre véritablement un cadre paradigmatique rationnel de saisie de la pluralité-hétérogénéité du discours social. La réponse à cette question repose sur les deux observations suivantes.

La première, c'est que la logique naturelle, telle qu'elle est voulue par Grize, présuppose comme principe que les opérations de pensée, quelles qu'elles soient, ont une forme logique, assurément non-mathématique, mais qui se présente sous la forme d'une schématisation. L'analyse du discours dans cette perspective, se présente donc comme une *analytique*, au sens aristotélien du terme, consistant à chercher et à découvrir, dans le discours quotidien, des régularités qui en constitue la forme logique. Ces propos de Grize confirment bien cela :

Même si nous sommes moins doués qu'Aristote, dit-il, c'est à lui que, en un certain sens, nous sommes redevus. Cela signifie que nous nous sommes penchés sur les mécanismes de la langue. [...] Je dois insister sur le fait que nous ne proposons pas une nouvelle analyse du discours. [...] ce que nous visons, c'est l'étude des opérations logico-discursives, dont tout locuteur se sert quand il parle⁴⁰.

Ainsi, même si Grize conçoit la schématisation comme un processus toujours situé en contexte, la logique naturelle qui la saisit opère à partir de régularités qu'elle y découvre. En ce sens, la logique naturelle est, comme le reconnaît Grize lui-même, une approche partielle. Une telle approche ne saurait donc rendre compte de la polymorphie irréductible des discours quotidiens. De plus, parce qu'elle ne tient compte qu'accessoirement du contenu, la logique naturelle ne permet pas d'inscrire les discours dans un véritable procès sémiotique (à la Peirce), où ce qui importe, c'est l'attention accordée à l'indétermination irréductible de la signification.

La deuxième observation, que la logique naturelle appelle, est relative à la caractérisation fondamentalement communicationnelle de la schématisation. Grize retient, en effet, qu'« une schématisation est une construction que le locuteur fait pour l'interlocuteur⁴¹ ». Il s'agit donc d'une construction qu'il voit, en réalité, comme un processus de co-construction. C'est là une position qui se rapproche bien de l'analyse de la conversation telle qu'elle est proposée par Paul Grice⁴² qui pose que les interlocuteurs obéissent à un

40. Jean-Blaise Grize, « Aperçu de logique naturelle: une alternative au traitement logico-mathématique de l'information », *Semiotica*, vol. 77, n° 1-3, 1989, p. 195.

41. Jean-Blaise Grize, « Argumentation et logique naturelle. Convaincre et persuader », *Hermès*, n°15, 1995, p. 265.

42. Paul Grice, « Logique et conversation », trad. Frédéric Berthet et Michel Bozon, *Communications*, n° 30, 1979, p. 57-72.

principe fort de coopération. Car, Grize affirme qu'il y a, « en deçà même de toute énonciation et jusque dans la polémique la plus vive, une nécessaire complicité entre les partenaires de la communication, complicité qui finit toujours par en appeler à des préconstruits langagiers, en particulier à des principes partagés⁴³ ». Ainsi, parler de nécessaire complicité entre les interlocuteurs et de ce qu'ils partagent des principes donnés, c'est donner dans une approche qui perçoit la communication au travers du prisme du principe de coopération. Mais devrions nous admettre donc qu'à chaque fois que les hommes communiquent, ils coopèrent malgré tout? Les pratiques discursives quotidiennes révèlent bien que les interlocuteurs ne coopèrent pas toujours, et que, même quand ils coopèrent, la communication échoue bien plus qu'elle ne réussit. Grize lui-même avoue qu'il a « tenté de lire Lacan, qui use du français, et [il] a été incapable de recevoir ce qu'il schématisait ». Bien plus, il y a même des situations de communication dans lesquelles des interlocuteurs s'engagent avec l'intention manifeste de ne pas coopérer. Les dialogues éristiques, tels qu'ils sont présentés par Schopenhauer dans *L'art d'avoir toujours raison*⁴⁴, en constituent un bel exemple. Il en résulte que la logique naturelle saisit certes la schématisation comme phénomène fondamentalement communicationnel, mais ce faisant, elle ne saisit qu'un aspect (le moins important d'ailleurs) des pratiques communicationnelles effectives. Ce qui vient conforter l'idée que la logique naturelle est un cadre rationnel insuffisamment opératoire pour embrasser la pluralité-hétérogénéité du discours social.

Il nous reste donc à revenir à la rhétorique en vue de penser autrement la rationalité qui convienne à sa capacité d'embrasser la diversité du discours social.

La raison rhétorique, une raison *mêtis*⁴⁵

Si l'on admet que le principe de raison (*logos*) élargie, qu'elle soit de la nouvelle rhétorique ou de la logique naturelle, manque de pertinence heuristique, sur quel principe alors repose ou doit reposer l'analyse du discours (entendue comme méthode et/ou approche disciplinaire) sous l'empire rhétorique?

.....
43. Jean-Blaise Grize, « Les discours du savoir », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 38, n° 119, 2000, p. 137.

44. Arthur Schopenhauer, *L'art d'avoir toujours raison*, trad. Henri Plard, Belval, Circé, 2008.

45. Mawusse Kpakpo Akue Adotevi, *Jeux de langage et raison communicationnelle: le statut de l'incompréhension dans le langage*, Thèse de doctorat unique de philosophie du langage, Université de Lomé, 2009.

Selon Emmanuelle Danblon⁴⁶, l'évolution de la *Théorie de l'argumentation dans le discours* vers la *Théorie des topoï* chez Oswald Ducrot offre une réponse sans équivoque à cette question. En effet, dans son article « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », de 2004, O. Ducrot défend la position selon laquelle il n'y a aucun concept de raison qui puisse permettre d'appréhender efficacement l'argumentation dans la langue. Car, l'argumentation, selon lui, est une pratique totalement irrationnelle. Plus précisément, Ducrot s'inscrit dans « une opposition systématique à l'optimisme d'Aristote et de ses innombrables successeurs⁴⁷ », et affirme que, dès lors que la notion de « *logos* discursif » n'a aucune pertinence opératoire vis-à-vis de la diversité des discours, il faut, par conséquent, admettre que « l'argumentation discursive n'a aucun caractère rationnel⁴⁸... ». Il s'agit là d'une position que Ducrot défend en souhaitant « un retour à Platon » qui, dit-il, affiche « une méfiance *radicale* vis-à-vis du discours⁴⁹ ».

L'on partage ici la position de Ducrot selon laquelle la raison-*logos* n'a aucune pertinence opératoire face au discours. Mais ce qu'il nous paraît difficile d'admettre, c'est la conséquence qu'il en tire. Devrions-nous renoncer à toute caractérisation rationnelle des pratiques discursives argumentatives, à cause du caractère inopérant de la raison-*logos*?

On trouve chez Marc Angenot et Ruth Amossy des éléments de réponse à cette question. En effet, pour Marc Angenot, il faut « renverser la démarche heuristique un peu routinière des études rhétoriques [...] ne pas leur donner comme point de départ [...] les paradigmes de la rationalité unifiée⁵⁰... ». Et il ajoute : « l'analyse du discours telle que je la conçois pose comme principe heuristique, la nécessité d'appréhender globalement les formes, les contenus et les fonctions... ». Autrement dit, le principe fondamental de l'analyse du discours, c'est « l'hypothèse concrète, historique et sociale, de la multiplicité des rationalités, de la divergence des logiques discursives⁵¹ ». Ruth Amossy va dans le même sens quand elle retient que l'analyse du discours doit admettre l'existence de rationalités alternatives. Il n'y a donc pas un *logos* discursif, mais plusieurs *logos* discursifs, pour ainsi dire.

La thèse de la pluralité des rationalités discursives suscite toutefois une question : d'où vient le caractère rationnel des différentes rationalités qui ont

46. Emmanuelle Danblon, « La rhétorique : art de la preuve ou art de la persuasion ? », *Revue de Métaphysique et de Morale*, n° 2, 2010, p. 213-231.

47. Oswald Ducrot, « Argumentation rhétorique et argumentation linguistique », dans Marianne Doury et Sophie Moirand (dir.), *L'Argumentation aujourd'hui. Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presses de la Sorbonne nouvelle, p. 32.

48. *Ibid.*, p. 22.

49. *Ibid.*, p. 32.

50. M. Angenot, *op. cit.*, p. 419.

51. *Ibid.*, p. 85.

cours dans les discours sociaux? La pertinence d'une telle question repose sur la nécessité d'avoir, comme dit Wittgenstein, «*une vue synoptique*» de nos jeux de langage⁵². Car, seule une vision synoptique rend intelligible la complexité réelle de nos jeux de langage effectifs, mieux permet à l'analyse du discours d'en révéler les significations véritables.

Mais selon M. Angenot, si l'on admet que les diverses rationalités argumentatives ne sauraient être prises comme le *reflet*, dans nos pratiques discursives sociales, d'une raison transcendante unique, alors l'on doit également admettre qu'il n'est ni utile ni indispensable de poser une telle question. Car, affirme-t-il, seul «le débat argumenté est premier» et «l'idée ou les diverses idées qu'on peut entretenir de la raison et de la justification de soi par la raison en découlent»⁵³. Ainsi, pour M. Angenot, les expressions comme celles de «raison rhétorique» ou de «raison argumentative» ne sont pertinentes et opératoires que si elles servent à désigner le débat argumenté. Sinon, elles n'ont aucune utilité heuristique.

Il convient ici de noter que cette position relève d'une approche qui, volontairement ou non, demeure subrepticement gouverné par une conception de l'unité de la raison que M. Angenot n'a pas réussi à *renverser* (pour parler comme lui-même). Cette conception consiste à voir l'unité comme ce dont la présence est nécessairement absence de pluralité. C'est l'élément réducteur ou éliminateur de toute pluralité. Et en ce sens, elle est fondamentalement normative. C'est pourquoi, pour M. Angenot, il n'est pas possible de poser la question du fondement des rationalités discursives et de tenter d'y répondre, sans, par le fait même, postuler l'unicité de la raison. Toutefois, se refuser à poser cette question et à y répondre, c'est, en réalité, laisser croire que chacune des rationalités argumentatives est une unicité homogène, aux contours bien déterminés. C'est, dit autrement, penser la pluralité comme un ensemble d'unicités autonomes qui s'excluent l'une l'autre. Certes, l'unité de la raison est toujours pensée comme réductrice ou éliminatrice de pluralité. Et cela constitue l'essence même de la raison-*logos*. Mais la nécessité de *renverser notre démarche heuristique*, se comprend, mieux doit se comprendre, comme l'exigence de *renverser* également notre conception de l'unité de la raison.

Renverser notre conception de l'unité, c'est voir l'unité, non plus comme réductrice ou éliminatrice de pluralité, mais bien plutôt comme *condition même de possibilité de la pluralité*. Ce qui nous introduit dans une conception de la raison rhétorique où elle se présente fondamentalement comme *poten-*

52. Ludwig Wittgenstein, *Recherches philosophiques*, trad. de Françoise Dastur, Maurice Élie, Jean-Luc Gautero, Dominique Janicaud, Élisabeth Rigal, Paris, Gallimard, 2004, p. 87.

53. M. Angenot, *op. cit.*, p. 85.

rialité réelle de pluralité. En cela seulement réside la réponse à la question de savoir d'où vient le caractère rationnel des différentes rationalités argumentatives qui structurent les discours sociaux. Car, s'il est admis que le modèle de raison-*logos*, à cause de son unicité éliminatrice de pluralité, est inadéquat pour penser la raison rhétorique, et que les discours sociaux se caractérisent par la multiplicité des rationalités argumentatives, il ne s'ensuit toutefois pas qu'il faille se refuser à toute caractérisation conceptuelle de la raison rhétorique. Refuser cela, c'est tout simplement admettre l'impossibilité de concevoir la raison en dehors du modèle du *logos*. C'est, en conséquence, faire place à une approche de l'analyse du discours qui voit cette dernière non comme une méthode de découverte de la signification des discours sociaux, mais comme une méthode d'attribution de signification aux discours. Une signification qui serait ainsi déterminée par sa référence aux exigences de cohérence logique et de vérité.

La conception qui fait de l'unité la condition même de possibilité de la pluralité n'est pas à voir comme une autre manière de conserver l'unicité de la raison. Concevoir l'unité de cette façon, c'est revendiquer une position qui voit la possibilité de pluralité comme inhérente à l'unité. En ce sens, l'on ne peut se figurer la raison rhétorique sans cette potentialité réelle de pluralité qui en constitue l'essence. La raison rhétorique se montre et se déploie comme potentialité réelle de pluralité d'argumentations. Mais la pluralité, dont il est ici question, n'est pas une pluralité au sens d'ensemble d'unicités qui s'excluent l'une l'autre ; il s'agit bien d'une pluralité toile d'araignée, d'une pluralité qui n'est rien d'autre qu'une hétérogénéité fondamentale, une indétermination irréductible.

Pour mieux clarifier cette conception de la raison rhétorique, il importe, de faire un retour à l'antiquité grecque. En effet, les Grecs d'alors distinguent deux types de raison : la raison-*logos* et la raison-*mètis*. La raison-*logos*, c'est connu, est conçue comme une, unie et univoque ; elle se caractérise par la dureté et la fixité des procédures qu'elle met en œuvre ; et elle a pour fonction d'assurer l'unicité et l'univocité des domaines auxquels elle est appliquée. Par contre, comme le notent Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant, la raison-*mètis* « n'est pas une, ni unie, mais multiple et diverse⁵⁴ » ; elle se caractérise donc par son opposition à la dureté et à la fixité du *logos*. C'est pourquoi elle est « bigarrée, ondoyante⁵⁵ » ; et son champ d'application est celui « du mouvant, du multiple, de l'ambigu⁵⁶ ».

.....
54. Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des grecs*, Paris, Flammarion, 1974, p. 25.

55. *Ibid.*, p. 27.

56. *Ibid.*, p. 27-28.

Il faut noter ici que, si l'univers intellectuel du philosophe grec – tel qu'il nous est souvent présenté, au travers des textes qu'on pourrait appeler « canoniques », comme ceux de Platon et d'Aristote – n'accorde pas de place à la *mètis*, c'est parce qu'il présuppose une coupure radicale entre l'être, l'un, le stable d'une part, et le devenir, le multiple, l'instable de l'autre. Et cette coupure radicale, celle qui a lieu entre *Alètheia* et *doxa* conformément aux injonctions de la Déesse du Poème de Parménide, a plutôt fonctionné en défaveur de la *mètis*. En outre, la bigarrure et l'ondoiement essentiels de la *mètis* font qu'elle se laisse difficilement comprimée dans une caractérisation fixe et dure comme celle qui est faite de la raison-*logos*, par exemple, chez Aristote, dans ses traités de logique qui constituent l'*Organon*.

Toutefois, ces raisons ne justifient pas que la *mètis* soit une rationalité de moindre importance pour les grecs de l'antiquité. Car, elle est mise en œuvre dans tous les secteurs de leur vie : social, politique, intellectuel et spirituel. Ainsi, même s'il n'y a pas de traités de la *mètis*, qui en fournirait les linéaments fondamentaux, sa présence dans l'univers mental des grecs peut se lire, selon M. Detienne et J.-P. Vernant, « dans le jeu des pratiques sociales et intellectuelles où son emprise se manifeste de façon parfois obsédante⁵⁷ ». Un tel *jeu* révèle alors que :

la *mètis* est bien une forme d'intelligence et de pensée, un mode du connaître ; elle implique un ensemble complexe, mais très cohérent, d'attitudes mentales, de comportements intellectuels qui combinent le flair, la sagacité, la prévision, la souplesse d'esprit, la feinte, la débrouillardise, l'attention vigilante, le sens de l'opportunité, des habiletés diverses, une expérience longuement acquise ; elle s'applique à des réalités fugaces, mouvantes, déconcertantes et ambiguës, qui ne se prêtent ni à la mesure précise, ni au calcul exact, ni au raisonnement rigoureux⁵⁸.

On peut le remarquer aisément, cette caractérisation de la *mètis* correspond tout à fait à la conception de la raison rhétorique qui est ici revendiquée comme fondement de l'analyse du discours. Le fait que la *mètis* implique un *complexe de comportements intellectuels* qui n'ont rien de stable ni de figé, exprime bien l'idée d'une rationalité conçue comme potentialité réelle de pluralité-hétérogénéité de procédés argumentatifs. C'est là une position qui trouve sa justification en ceci : la valeur heuristique de l'analyse du discours, dans le paradigme de la rhétorique, dépend du fait que l'approche et/ou la méthode mises en œuvre soient à même d'enclorre la pluralité-hétérogénéité des pratiques discursives sociales.

57. *Ibid.*, p. 9.

58. *Ibid.*, p. 10.

En effet, comme le pense le Grec de l'antiquité, le discours social (nécessairement doxique) n'est pas une force moins hostile et moins inquiétante que la mer, le feu ou la maladie⁵⁹. Pour l'affronter et en saisir la signification, il faut disposer de techniques bien plus retorses. Alors que le *logos*, vis-à-vis du discours doxique, se révèle insuffisamment opératoire, la *mètis*, par contre, met en œuvre des procédés efficaces tels que *la dextérité, la sûreté du coup d'œil, la perspicacité, l'agilité d'esprit...* Platon, même s'il les écarte de la voie de la vérité, reconnaît, dans le *Charmide*, que ces procédés, propres à la *mètis*, président à la délibération et à la recherche intellectuelle⁶⁰. Il en résulte que la *mètis* est une rationalité qui se déploie au travers d'une méthode stochastique (conjecturale), qui procède par détours pour défaire les nœuds de signification du discours doxique. Et selon M. Detienne et J.-P. Vernant, cette méthode stochastique se comprend comme « une opération intellectuelle qui se situe à mi-chemin entre le raisonnement par analogie et l'habileté à déchiffrer les signes qui relient le visible à l'invisible⁶¹ ».

L'on doit noter que ces procédés opératoires, s'ils disposent bien à enclorre la pluralité-hétérogénéité des discours, ne constituent pas des recettes ou des règles figées. Cela serait d'ailleurs contraire à la bigarrure et à l'ondoisement qui caractérisent fondamentalement la *mètis*. Mais ils sont pour l'analyste du discours, des pistes heuristiques dans son travail d'interprétation des discours sociaux.

Il en résulte que l'analyse du discours ne devient véritablement heuristique que si elle admet comme fondement un concept de raison rhétorique sur le modèle de la *mètis*. La raison rhétorique, entendue comme potentialité réelle de pluralité d'argumentations, est une raison *mètis*. Et les différentes rationalités auxquelles elle donne lieu sont des *would-be*⁶². Elles ne sont pas des unicités aux contours clos qui s'excluent l'une l'autre, mais des formes argumentatives qui pourraient être ou ne pas être telles qu'elles se présentent, qui pourraient même être autres.

Conclusion

Considérer la nouvelle rhétorique comme champ paradigmatique de l'analyse du discours, c'est, avant tout, poser la nécessité d'avoir une vision synoptique des pratiques discursives sociales. La valeur heuristique de l'analyse du discours, que celle-ci soit entendue comme approche disciplinaire ou comme

59. *Ibid.*, p. 294.

60. Platon, *Charmide*, trad. d'Emmanuel Chauvet dans Platon, *Œuvres complètes*, Paris, Mille et une nuits, 2007, p. 26-27.

61. M. Detienne et J.-P. Vernant, *op. cit.*, p. 302.

62. Christiane Chauviré, *Peirce et la signification. Introduction à la logique du vague*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.

méthode, lui vient alors de ce qu'elle trouve, en la rhétorique, un principe qui justifie et rend effectivement possible la saisie synoptique des multiples aspects du discours social. Seulement, un tel principe ne saurait être celui du concept élargi de raison hérité d'Aristote. Car, l'évaluation du concept élargi de raison en a révélé l'insuffisance opératoire et heuristique vis-à-vis de la pluralité-hétérogénéité du discours social.

L'analyse du discours ne trouve dans la rhétorique son chez-soi que si celle-ci admet, comme principe fondamental, un concept autre de raison qui est celui de raison-*mètis*. Admettre un tel concept de raison-*mètis*, c'est voir l'analyse du discours comme une approche dont l'opérationnalité dépend de la potentialité à intégrer des procédés moins algorithmiques qu'heuristiques.